



COMMUNES EXPRESS

Des amortissements en rafales

VUISTERNENS-DEVANT-ROMONT

> **Comptes 2009** Bénéfice de 2300 fr. pour 6,5 mio de charges, après 226 000 fr. d'amortissements supplémentaires. Investissements bruts: 2,7 mio, dont environ la moitié concerne les travaux de réfection de la route Villariaz-Grangettes.

> **Crédits acceptés:** 60 000 fr. pour des travaux de réfection du café de La Joux, qui devrait être repris par un nouveau tenancier dès fin juin; 325 000 fr. pour l'achat de 3 parcelles à bâtir à la Condémine; 90 000 fr. pour des travaux de forage visant à améliorer l'autonomie en eau de la commune.

> **Refusé:** la commune ne jouera pas un rôle de maître d'œuvre dans la mise en conformité des secteurs

communaux non épurés (La Magne, Tourbières de Sommentier et Liefrens). A charge des quelque 50 propriétaires concernés, ce projet à 1,6 mio a été jugé trop onéreux par les opposants et a été refusé par 38 voix contre 35, après de vives discussions.

> **Pompiers:** l'assemblée a approuvé le nouveau règlement du feu, élaboré à la suite de la fusion des corps de Vuisternens-devant-Romont, Sviriez et Grangettes. La taxe d'exemption passera de 150 fr. à 80 fr.

> **A noter:** décision a été prise d'abaisser de 9 à 7 le nombre de conseillers communaux dès la prochaine législature.

> **Participation:** lundi soir, 90 citoyens. CS

CHARMEY

> **Comptes 2009** Charges de fonctionnement: 10,7 mio de francs. Bénéfice: 2000 francs après une augmentation des provisions de 450 000 francs, dont 436 000 attribués pour le renouvellement du télésiège. A ces 450 000 fr. s'ajoutent près de 193 000 francs d'amortissements supplémentaires.

> **Fusion** En préambule de l'assemblée, la syndique Martine Giner a parlé du projet de fusion avec Cerniat,

Crésuz et Châtel-sur-Montsalvens, sur lequel les citoyens des quatre communes voteront mercredi prochain. Elle a évoqué le projet de nouvelle école, précisant que «cette proposition est avancée, mais nullement définitive». En clair, si la fusion est acceptée, il reviendra au nouvel exécutif de décider de la suite qu'il entend donner à ce dossier.

> **Participation,** lundi: 45 citoyens.

> **Sources** Assemblée communale. AL

HAUTEVILLE

> **Comptes 2009** Charges de fonctionnement: 2,28 mio. Bénéfice: 17 300 francs, après amortissements supplémentaires de 235 000 fr.

> **Divers** L'étude pour la réalisation du complexe communal se poursuit.

Une assemblée extraordinaire sera convoquée, probablement en juin, pour décider de la concrétisation de cet objet.

> **Participation,** lundi: 21 citoyens.

> **Sources** Jean-Marie Castella, syndic. PP

RENCONTRES CHORÉGRAPHIQUES

Promouvoir l'activité physique par la danse

AURÉLIE LEBREAU

Ils seront une centaine d'élèves du canton de Fribourg – de différents cycles d'orientation et collègues – à se produire samedi soir sur la scène de la salle omnisports du Collège du Sud à Bulle. Ces élèves encadrés par leurs professeurs d'éducation physique danseront en public, dès 19 heures, dans le cadre des cinquièmes Rencontres chorégraphiques. Cette démarche, initiée et gérée par 25 professeurs d'éducation physique du Cycle d'orientation de la Gruyère et du Collège du Sud, a pour but de promouvoir l'activité physique par la danse. «Les élèves se préparent depuis dé-

cembre-janvier pour cette échéance», informe Georges Brühlhart, président du comité d'organisation. Si le hip-hop a beaucoup inspiré les élèves lors des dernières éditions, les chorégraphies de gym seront bien présentes samedi soir, poursuit le président. Qui précise que des démonstrations de différentes danses compléteront les prestations des élèves. A noter que cette soirée n'est pas un concours. Cependant un jury décernera trois coups de cœur. I

Cinquièmes Rencontres chorégraphiques, Bulle, 1^{er} mai, dès 19 heures. Plus d'infos sur www.co-gruyere.ch

JNJ Automation quittera Prez-vers-Sviriez pour Romont

ESSOR • L'entreprise et ses 34 employés sont à l'étroit dans les locaux actuels. Un terrain de près de 7000m² a été acquis dans le chef-lieu glânois.



Joël Jaquier, Jérôme Nicolet et Sébastien Jaquier (de gauche à droite) évoquent notamment le succès rencontré par une nouvelle gamme de robots pour les soins des fromages, pour expliquer le développement de leur société. ALDO ELLENA

CHRISTOPHE SUGNAUX

La date n'est pas arrêtée, mais la décision est prise: l'entreprise JNJ Automation et ses 34 employés quitteront dans un avenir plus ou moins proche Prez-vers-Sviriez pour Romont. Là où la société glânoise spécialisée dans les machines d'emballage et les robots pour les soins des fromages a racheté aux CFF un terrain de près de 7000 m². Ce dernier est situé à l'impasse de la Maladaire, à proximité du Moulin de Romont.

«Impossible pour l'heure de dire avec plus de précision quand est-ce que nous lancerons la construction de notre nouveau bâtiment, dont l'étude ne fait que commencer. Nos 1500 m² de locaux actuels sont désormais en vente et l'évolution de cette démarche jouera aussi un rôle dans l'établissement du calendrier», indique Sébastien Jaquier, copatron de JNJ Automation avec Joël Jaquier et Jérôme Nicolet.

«Lorsque nous avons racheté il y a deux ans l'entreprise à Claude Jaquier, nous savions que nous devrions tôt ou tard réfléchir à de nouveaux locaux. Mais ce que nous n'avions pas prévu, c'est que l'entreprise se développerait aussi vite et que nos effectifs passeraient aussi rapide-

ment de 22 à 34 employés», constatent les trois associés.

Le trio évoque les développements techniques consentis durant «l'année de transition qu'a été l'année 2008» pour expliquer la tournure prise par les événements. En particulier le développement d'une nouvelle génération de robots pour les soins des fromages, déclinée dans des variantes répondant aussi bien aux besoins des caves artisanales qu'industrielles.

Ce que nous n'avions pas prévu, c'est que l'entreprise se développerait aussi vite

CLAUDE JAQUIER

Le succès a été immédiat. En 2009, l'entreprise a en effet écoulé pas moins de 17 de ces nouveaux robots, dont le prix d'entrée dépasse les 180 000 francs. Ceci aussi bien auprès d'affineurs suisses que français. Conséquence: alors que ce créneau des robots n'est exploité que depuis 2004

par JNJ Automation, il a généré l'année dernière plus de la moitié des quelque 5 millions de chiffre d'affaires de la société.

Cette dernière n'a pas laissé tomber pour autant la production des machines d'emballages pour produits alimentaires, qui constituent d'ailleurs le cœur historique de l'entreprise. «Ce créneau représente environ un quart de nos activités», indiquent les codirecteurs. Tout en précisant que ce chiffre inclut aussi les tunnels de rétraction. A savoir des machines qui terminent les emballages d'aliments vendus en barquettes, ceci grâce à une technique de soudage à l'ultrason du cellophane.

Quant au dernier quart du chiffre d'affaires de JNJ Automation, il est étroitement lié au savoir-faire acquis depuis une vingtaine d'années dans le créneau des machines en acier inoxydable et le développement de solutions sur mesure. Des compétences auxquelles font régulièrement appel un certain nombre d'enseignes incontournables de l'industrie alimentaire. Et qui sont aussi à l'origine d'un marché de niche beaucoup plus récent: les fonds de piscine mobiles, permettant de faire varier la profondeur d'un plan d'eau. I

JUSTICE

Arnaqueur et cambrioleur pour jouer au casino

MARC-ROLAND ZOELLIG

Que faire lorsqu'on traverse une situation professionnelle instable, qu'on est en délicatesse avec le Service de l'aide sociale (auquel on a caché les revenus provenant de ladite situation professionnelle) et qu'on est complètement accro au casino? Un Fribourgeois de 59 ans pensait avoir trouvé la solution: arnaquer des personnes âgées et commettre des vols par effraction dans des voitures garées en rase campagne.

Hier soir, il a dû déchanter: le Tribunal de la Gruyère lui a infligé trente-deux mois de prison, dont une année ferme, pour escroquerie, vol par métier et dommages à la propriété. Il a en outre été condamné à rembourser plusieurs milliers de francs à certaines de ses nombreuses victimes – d'autres ayant été invitées à s'adresser au juge civil – ainsi qu'aux assurances ayant pris en charge les répa-

rations de la centaine de vitres de voitures qu'il a cassées lors de ses pérégrinations de l'été 2008. Il devra aussi rembourser 8800 fr. touchés indûment auprès du Service de l'aide sociale de la ville de Fribourg (SASV).

Depuis 1994, l'homme a été régulièrement soutenu par ledit service, cumulant une dette de près de 100 000 francs. En été 2007, alors qu'il avait épuisé ses droits au chômage et s'était retrouvé à la rue, il avait une nouvelle fois fait appel au SASV. Parallèlement – et sans tenir au courant le service – il avait effectué quelques déménagements et entrepris de faire du porte-à-porte pour vendre des armoires, fabriquées par son beau-frère, à des personnes âgées.

Ces divers petits revenus ne suffisaient toutefois pas à étancher sa soif de jeu. Hier, il a admis qu'il dilapidait à l'époque environ 3000 fr. par mois

dans les machines à sous. Il était donc passé à la vitesse supérieure. D'abord en extorquant, sous de faux prétextes, de l'argent à une demi-douzaine de personnes rencontrées dans le cadre de ses activités de démarcheur. Puis, de manière plus artisanale, en sillonnant les petites routes gruériennes, fribourgeoises, vaudoises et valaisannes pour repérer des voitures garées dans des lieux isolés. Une pierre dans une vitre latérale, un bras passé dans l'habitacle pour attraper un sac laissé là, et le tour était joué.

Cette méthode, appliquée près d'une centaine de fois en trois mois, lui a rapporté un butin estimé à environ 100 000 fr. pour autant de casse matérielle, a calculé le substitut du procureur Laurent Moschini. Les farouches dénégations de l'accusé, qui a persisté à nier tout cambriolage

malgré un faisceau d'indices accablants, n'ont pas convaincu les juges gruériens. Il faut dire que la police a suivi ses virées à la trace grâce à une balise GPS posée sur sa voiture, que son ADN a été identifié sur une pierre retrouvée dans l'habitacle d'une voiture cambriolée, et que l'homme a finalement été arrêté sur le parking de l'hôpital de Marsens alors qu'il inspectait le contenu d'un porte-monnaie qui venait d'être signalé volé...

Affirmant avoir décroché un travail auprès d'une congrégation religieuse, il a bénéficié d'une certaine clémence. Les douze mois de prison ferme prononcés hier sont en effet compatibles avec un régime de semi-détention. Il pourra donc poursuivre son activité professionnelle, tout en se soumettant à une thérapie visant à le guérir de son addiction au jeu. I

BULLE

Le Big Ben cède la place à Raiffeisen

PATRICK PUGIN

Premier pub bullois – il a ouvert en 1986 – le Big Ben aura vécu au soir du 30 juin prochain. L'établissement cèdera en effet la place à une antenne de la Banque Raiffeisen Moléson, dont le siège est situé à La Tour-de-Trême. Son ouverture est annoncée pour le premier semestre 2011, a indiqué samedi le directeur Eric Charrière aux sociétaires réunis en assemblée.

«Ouvrir des succursales en ville fait partie de la stratégie du groupe», explique Eric Charrière. Et cela fait longtemps que la coopérative bancaire cherche un point de chute à Bulle. «Mais au centre-ville ou pas du tout». Le Big Ben n'ayant pas renouvelé son bail, Raiffeisen Moléson trouvait à la place des Alpes «l'endroit idéal» pour y installer une antenne.

L'établissement bancaire investira 800 000 à un million de francs pour aménager les locaux, dont il restera locataire. Trois à quatre emplois seront créés, signale Eric Charrière, confirmant une information relayée par «La Gruyère». I